

Tous les clubs obtiennent la licence A à l'exception de Louvain qui reçoit la licence B

BELGA Publié le mercredi 11 avril 2018



Neuf des dix clubs de première division du championnat de Belgique de basket, l'EuroMillions Basket League (EMBL), ont reçu une licence A pour la saison 2018-2019. Seul le club de Louvain a reçu une licence B et ne peut donc pas jouer les compétitions européennes.

"La commission des Licences de la Ligue Pro de Basketball a statué sur les demandes de licence pour participer à la saison 2018-2019 dans la plus haute division nationale du basket masculin", peut-on lire sur le site internet de l'EuroMillions Basket League.

Une licence A a été accordée à Alost, Anvers, Charleroi, Ostende, Mons-Hainaut, Liège, Brussels, Limburg United et Willebroek.

Une licence B a été attribuée à Louvain. Le titulaire d'une licence B ne peut pas participer aux compétitions européennes lors de la saison 2018-2019.

Après 25 journées de compétition, Louvain est la lanterne rouge de la division 1. Ostende, le leader de l'EMBL, a été battu par les Louvanistes le week-end dernier.

belga